
Anne Françoise Weber

Elias Atallah, *Le Synode libanais de 1736. Tome I : Son influence sur la restructuration de l'Église maronite. Tome II : Traduction du texte original arabe*

Paris-Antélias, Centre d'Études et de Recherches Orientales, Letouzey et Ané, 2001, 308 et 388 p.
(préface de Michel Hayek) (bibliogr., index, annexes)

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne Françoise Weber, « Elias Atallah, *Le Synode libanais de 1736. Tome I : Son influence sur la restructuration de l'Église maronite. Tome II : Traduction du texte original arabe* », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 122 | avril - juin 2003, document 122.56, mis en ligne le 10 novembre 2005. URL : <http://assr.revues.org/1346>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur : <http://assr.revues.org/1346>

Ce document est le fac-similé de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

122.56

ATALLAH (Elias).

Le Synode libanais de 1736. Tome I ; Son influence sur la restructuration de l'Église maronite. Tome II : Traduction du texte original arabe. Paris-Antélias, Centre d'Études et de Recherches Orientales, Letouzey et Ané, 2001, 308 et 388 p. (préface de Michel Hayek) (bibliogr., index, annexes)

Loin de l'Église mère à Rome et entourée d'Églises orientales, la communauté maronite a développé au fil des siècles des rites et pratiques parfois bien éloignés de la norme romaine. C'est pour raffermir les liens et résoudre une crise constitutionnelle au sein de l'Église maronite qu'un synode fut tenu au Liban en 1736.

E.A., supérieur général de la communauté antonite au Liban fournit dans cette œuvre, issue de sa thèse en histoire religieuse à l'Institut catholique de Paris, une étude historique des circonstances de ce synode, « Concile de Trente libanais », ainsi que des complications qui s'ensuivirent. Ces complications reposant notamment sur la divergence entre le texte arabe travaillé par les pères synodaux et le texte latin finalement reconnu par Rome comme seul officiel, E.A. entreprend également une étude comparative entre les différents textes, manuscrits et imprimés, latin et arabe. Le deuxième tome présente une traduction du manuscrit original arabe du synode, retrouvé par l'auteur et qui l'a habilement transposé en français contemporain. Et, tandis que les différences entre les textes s'avèrent minimes, le vrai enjeu de ce synode se montre dans la réorganisation ecclésiale qu'il entame, le partage du pouvoir du patriarche avec ses évêques, la délimitation des diocèses et l'abolition (difficile) des monastères mixtes.

Anne Françoise Weber.

122.57

BARBEAU (Martine).

Le Vêtement et l'intériorité ; frontière, protection ou relation. Paris, Parole et Silence, 2002, 139 p. (coll. « Cahiers de l'École cathédrale », 54).

L'auteure de cet ouvrage enseigne la psychologie au CHU de la Pitié-Salpêtrière et à l'École cathédrale de Paris. « Sa formation et son expérience de professionnelle sont mises au service d'une intelligence de la foi aujourd'hui » (p. 4 de couverture). Le présent ouvrage part d'une description soulignant la complexité des rapports que l'homme entretient avec ses vêtements. C'est la conviction de l'A. que – au-delà de leurs aspects fonctionnels – les vêtements révèlent une « réalité intime », qu'ils

sont des « ambassadeurs de l'intériorité ». Cet aspect de l'étude prend appui sur un parcours de l'un et l'autre Testaments bibliques.

Jean Ségué.

122.58

BENJAMIN (Roger).

Nature et avenir de la religion. Paris, L'Harmattan, 2001, 215 p.

Il s'agit d'un essai philosophique et théologique, d'une grande érudition. C'est surtout le premier chapitre, « Nature de la religion », qui concerne les sciences sociales des religions. L'auteur passe en revue, en les critiquant, les différentes tentatives de définir les faits religieux, que ce soit dans la philosophie ou les sciences sociales. Quelle est l'origine étymologique du mot ? L'A. manifeste sa préférence, suivant Benveniste, pour le terme latin *legere*, rassembler, plutôt que *religare*, relier – étymologie proposée par Tertullien et Lactance, et préférée par les penseurs chrétiens.

Si pour les encyclopédistes – D'Holbach, Helvetius – la religion relève d'une affabulation des prêtres, d'une manipulation de la crédulité et de l'ignorance des hommes pour mieux les asservir, pour Feuerbach elle est plutôt extériorisation, objectivation, aliénation par les êtres humains de leur propre essence. L'A. présente Marx, à juste titre, comme continuateur de Feuerbach, mais il tend à réduire l'apport marxien à la célèbre formule « la religion est l'opium du peuple », qui n'est pas spécifique à Marx (on la trouve chez Feuerbach lui-même, Moses Hess, Henri Heine, et d'autres contemporains) et qui ne rend pas compte de ce qui est nouveau dans la réflexion de Marx et Engels sur la religion : le rapport aux classes sociales.

La partie la plus substantielle de l'argument de l'A. concerne Durkheim et sa définition de la religion, qu'il trouve bien plus intéressante que celles de Rudolph Otto (« le numineux ») ou Mircea Eliade (« les hiérophanies »). Tout en rendant hommage au rôle pionnier du sociologue français, il critique son utilisation du terme « Église » pour définir la communauté des croyants – un reflet de l'empreinte catholique sur la société française – et, surtout, l'utilisation du « sacré » pour rendre compte de la spécificité du religieux. Le sacré, observe-t-il, n'est pas un concept, mais un adjectif qui désigne, dans le langage courant, tout ce qui détient une valeur absolue pour les individus et les groupes sociaux. Il ne peut donc pas distinguer les faits religieux d'autres valeurs